

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/10/18/2013000549/justel>

Dossier numéro : 2013-10-18/08

Titre

18 OCTOBRE 2013. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques des deux premiers degrés linguistiques des services centraux de la police fédérale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 30-12-2020 inclus.

Source : INTERIEUR.JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 29-10-2013 page : 82830

Entrée en vigueur : 29-10-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-12-20/12, art. 5, 002; En vigueur : 30-12-2020>